



MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY

Le 4 mai, 2021

PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL TENUE LE 4 MAI 2021, PAR VIDÉOCONFÉRENCE.

PRÉSENTS :

Maire Maurice Beauregard

CONSEILLERS :

Tim Ferrigan
Raymond Pilon
Jean-Pierre Landry
Lois Smith
Stéphanie Hébert-Shea
Suzanne Dubeau-Pilon

La Directrice générale et secrétaire-trésorière, Sarah Bertrand, assiste également à la réunion.

092-05-2021

OUVERTURE DE LA RÉUNION

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020, qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

CONSIDÉRANT les décrets ultérieurs prolongeant cet état d'urgence, c'est-à-dire jusqu'au 3 juin 2020 ;

CONSIDÉRANT le décret numéro 2020-029 du 26 avril 2020 du ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au Conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à participer, délibérer et voter à une réunion par tout moyen de communication ;

CONSIDÉRANT ce même décret, lorsque la loi prévoit qu'une réunion doit être publique, il doit être rendu public dès que possible par tous les moyens permettant au public de connaître le contenu des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et de protéger la santé de la population, des membres du Conseil et des agents municipaux que cette réunion se tient à huis clos et que les membres du Conseil et les agents municipaux sont autorisés à assister à la réunion et à y participer, à délibérer et à voter à la réunion par vidéoconférence.

Par conséquent, proposé par Suzanne Dubeau-Pilon et résolu :

Que le Conseil accepte que cette réunion se déroule à huis clos et que les membres du Conseil et les agents municipaux puissent participer par vidéoconférence.

Adopté à l'unanimité

093-05-2021

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Lois Smith et résolu d'accepter l'ordre du jour tel qu'il a été présenté.

Adopté à l'unanimité

094-05-2021

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Proposé par Stéphanie Hébert-Shea et résolu d'adopter le procès-verbal de la dernière réunion du 6 avril 2021, envoyé par courriel.

Adopté à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

Pas de questions

URBANISME

095-05-2021

APPROBATION DU RAPPORT MENSUEL DE L'INSPECTEUR

Proposé par Tim Ferrigan et résolu d'accepter le rapport mensuel de l'inspecteur municipal et la facture relative pour le mois d'avril 2021.

Adopté à l'unanimité



MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY

Le 4 mai, 2021

096-05-2021 ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 100-2021 CONCERNANT LA PROTECTION CONTRE LES DOMMAGES CAUSÉS PAR L'EAU

ATTENDU que l'article 19 de la Loi sur les compétences municipales (RLRQ, c.C 47.1) permet à toute municipalité locale d'adopter des réglementations environnementales ;

ATTENDU que le conseil juge approprié d'imposer l'installation d'une protection contre les dégâts d'eau à l'égard de toute construction située sur son territoire ;

ATTENDU que, selon l'article 21 de la loi sur les pouvoirs municipaux, la municipalité n'est pas responsable des dommages causés à un bâtiment ou à son contenu si le propriétaire néglige ou omet d'installer un dispositif destiné à réduire le risque de dysfonctionnement d'un réseau d'approvisionnement en eau ou d'égout, conformément à un règlement adopté en vertu de l'article 19 de ladite loi ;

ATTENDU qu'un avis de motion a été dûment donné par le conseiller Jean-Pierre Landry lors de la séance du conseil tenue le 6 avril 2021, et qu'un projet de règlement a été déposé par la conseillère Lois Smith à cette même réunion ;

ATTENDU que le maire mentionne que le but de ce règlement est de prévoir l'obligation, pour les propriétaires de constructions desservies par un réseau sanitaire, pluvial ou d'égout unitaire (le cas échéant) situé sur le territoire de la municipalité, d'installer une protection contre les dommages causés par l'eau, notamment des clapets anti-retours, afin d'éviter tout refoulement, selon les conditions prévues au présent règlement.

PAR CONSÉQUENT ;

Proposé par Jean-Pierre Landry et résolu d'adopter le règlement n ° 100-2021 concernant la protection contre les dommages causés par l'eau tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

097-05-2021 DEMANDE REÇUE POUR ACHAT D'UNE PROPRIÉTÉ MUNICIPALE

ATTENDU QU'une demande a été reçue d'un propriétaire souhaitant acheter une partie de la propriété municipale située à l'extrémité de la rue McLellan, de la rue Second à la rivière des Outaouais ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a examiné la demande ;

PAR CONSÉQUENT,

Proposé par Raymond Pilon et résolu de refuser la demande d'achat d'une partie de la propriété municipale situé à l'extrémité de la rue McLellan, de la rue Second à la rivière des Outaouais. Le conseil souhaite demeurer propriétaire de la totalité des rues McLellan et Front à la rivière des Outaouais.

Adopté à l'unanimité

COVID-19

Il est à noter que les restrictions concernant le protocole COVID en milieu de travail préparées par l'INSPQ sont discutées, y compris les restrictions concernant les ventes de garage puisqu'il est toujours interdit de se réunir.

RUES ET TROTTOIRS

098-05-2021 DÉFI POUCE VERT

ATTENDU que le conseil souhaite lancer un défi communautaire concernant la plantation et l'entretien de 8 jardinières de rue ;

ATTENDU qu'un tirage au sort sera effectué pour choisir les noms des personnes choisies pour entretenir leur propre jardinière municipale située le long des trottoirs municipaux ;

ATTENDU qu'une dépense de 50 \$ par bac est autorisée à partir du poste budgétaire : fleurs d'été ;

ATTENDU que la conseillère Stéphanie Hébert-Shea préparera les détails du projet et l'affiche à partager sur les médias sociaux ;



MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY
Le 4 mai, 2021

PAR CONSÉQUENT,

Proposé par Suzanne Dubeau-Pilon et résolu d'autoriser la dépense de 400 \$ pour le Défi Pouce vert.

Adopté à l'unanimité

099-05-2021 **BANNIÈRES DE RUE**

Proposé par Lois Smith et résolu à recevoir une proposition de Fotenn concernant l'aide à un programme de marquage des bannières.

Adopté à l'unanimité

100-05-2021 **AUTORISATION DE DÉPENSE - SYSTÈME DE DÉCHETS DE CHIENS**

Proposé par Stéphanie Hébert Shea et résolu d'autoriser la dépense de 2000 \$ pour l'achat de 4 systèmes de déchets pour chiens. La dépense est allouée du programme Renouveau Villageois.

Adopté à l'unanimité

101-05-2021 **AUTORISATION DE DÉPENSE – ROUTE FLUVIALE DE SIGNE DE RUE**

Proposé par Lois Smith et résolu d'autoriser l'achat de 2 nouveaux panneaux de signalisation pour le chemin River, la dépense de 200 \$ est répartie au poste budgétaire : les panneaux de signalisation.

Adopté à l'unanimité

RAPPORT DU MAIRE

Le maire annonce les membres honoraires de cette année du Service d'incendie de Campbell's Bay et de Litchfield.

102-05-2020 **FINANCES**
FACTURES MENSUELLES

Proposé par Raymond Pilon et résolu de payer les factures mensuelles telles qu'elles sont présentées sur la feuille de décaissement du 4 mai 2021, d'un montant de 91 282,11\$.

Adopté à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je, Sarah Bertrand, Directrice générale de la municipalité de Campbell's Bay, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses susmentionnées.

Donné à Campbell's Bay, ce 4^{ème} jour de mai 2021.

Sarah Bertrand
DGST

VENTE DE TERRAINS DE LA MRC POUR NON-PAIEMENT DES TAXES

Il est à noter que la vente de terrains de la MRC aura lieu le 9 septembre 2021, une liste des immeubles à vendre sera présentée lors de la prochaine réunion du conseil.

103-05-2021 **RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLET AU MONTANT DE 145 000 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 11 MAI 2021**

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de Campbell's Bay souhaite emprunter par billets pour un montant total de 145 000 \$ qui sera réalisé le 11 mai 2021, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts # 102-19
Pour un montant de \$145 000 \$



MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY

Le 4 mai, 2021

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

ATTENDU QUE, conformément au 1er alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D 7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 102 19, la Municipalité de Campbell's Bay souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par Jean-Pierre Landry et résolu unanimement,

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1er alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 11 mai 2021 ;
2. les intérêts seront payables semi annuellement, le 11 mai et le 11 novembre de chaque année ;
3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) secrétaire trésorier(ère) ou trésorier(ère) ;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

5 900\$	2022
6 100\$	2023
6 200\$	2024
6 300\$	2025
6 400\$	(À payer en 2026)
114 100\$	(À renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2027 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 102 19 soit plus court que celui originellement fixé, c'est à dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 11 mai 2021), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt ;

Adopté à l'unanimité

104-05-2021

SOUSSIONS POUR L'ÉMISSION DE BILLETS

ATTENDU que la Municipalité de Campbell's Bay a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal, des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 11 mai 2021, au montant de 145 000 \$;

ATTENDU qu'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C 19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C 27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1) CAISSE DESJARDINS DES RIVIÈRES DE PONTIAC

5 900\$	1,92000%	2022
6 100\$	1,92000%	2023
6 200\$	1,92000%	2024
6 300\$	1,92000%	2025
120 500\$	1,92000%	2026

Prix : 100,00000 Coût réel : 1,92000 %

2) FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

5 900\$	0,60000%	2022
6 100\$	0,75000%	2023
6 200\$	1,00000%	2024
6 300\$	1,30000%	2025
120 500\$	1,60000%	2026

Prix : 98,16200\$ Coût réel : 1,96858 %



MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY Le 4 mai, 2021

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la CAISSE DESJARDINS DES RIVIÈRES DE PONTIAC est la plus avantageuse ;

Il est proposé par Suzanne Dubeau-Pilon et résolu unanimement

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit ;

QUE la Municipalité de Campbell's Bay accepte l'offre qui lui est faite de CAISSE DESJARDINS DES RIVIÈRES DE PONTIAC pour son emprunt par billets en date du 11 mai 2021 au montant de 145 000 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 102 19. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans ;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

Adopté à l'unanimité

105-05-2021

RÉSOLUTION EN VUE DE LA SIGNATURE D'UNE ENTENTE AVEC LA CNESST POUR LA CONSTITUTION D'UNE MUTUELLE DE PRÉVENTION

il est proposé par Stéphanie Hébert-Shea et résolu, les administrateurs en ayant fait une lecture complète et s'en déclarant satisfaits, que l'entente projetée avec la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour l'année 2022 soit acceptée telle que rédigée, et que la Fédération québécoise des municipalités soit autorisée à signer cette entente ainsi que tout renouvellement subséquent de cette entente, et ce, tant que la présente autorisation n'a pas été dûment révoquée par une nouvelle résolution des administrateurs de la Municipalité.

Cette résolution est conditionnelle au fait que les indices d'expérience de la CNESST de notre municipalité correspondent au seuil de passage établi par la FQM.

Adopté à l'unanimité

106-05-2021

NOUVEAU CAMION 3/4 TONNE POUR LES TRAVAUX PUBLICS

Proposé par Suzanne Dubeau-Pilon et résolu de commencer à chercher un camion 3/4 de tonne neuf ou usagé.

Adopté à l'unanimité

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES - ÉTUDE SUR L'ÉLECTRIFICATION DE LA FLOTTE DE VÉHICULES ET DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Il est noté que le maire informe le conseil d'une présentation sur les véhicules électriques. Ce sujet sera étudié plus en profondeur.

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LOIS SMITH CONCERNANT UNE MODIFICATION AU RÈGLEMENT NO 101-19 M01 CONCERNANT LA GESTION CONTRACTUELLE dans le contexte de la pandémie de COVID-19, le gouvernement réitère sa volonté de soutenir l'économie québécoise.

107-05-2021

NOUVEAU RÔLE TRIENNAL - 2022-2023-2024

ATTENDU QUE la municipalité de Campbell's Bay doit déposer un nouveau rôle d'évaluation triennale équilibré en 2022 ;

ATTENDU QUE le précédent dépôt triennal de rôle en 2019 a été renouvelé et non équilibré ;

Proposé par Raymond Pilon et résolution d'autoriser le dépôt d'un nouveau rôle triennal pour 2022-2023-2024 et d'autoriser les travaux à réaliser concernant l'équilibre du rôle d'évaluation municipale conformément à l'entente avec la FQM et la MRC de Pontiac.

Il est noté que pour 2022, qu'une municipalité rééquilibre le rôle de façon optionnelle ou obligatoire, il n'y a pas d'impact financier puisque normalement il y a un coût fixe annuel.

Adopté à l'unanimité



MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY
Le 4 mai, 2021

108-05-2021 **ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2020**

Proposé par Suzanne Dubeau-Pilon et résolu d'accepter le rapport financier et le rapport du vérificateur 2020 tels que présentés.

Adopté à l'unanimité

109-05-2021 **EAU - EAUX USÉES - SITE DE TRANSFERT**
AUTORISATION DE DÉPENSE – ABRI POUR L'ÉLECTRONIQUE

Proposé par Stéphanie Hébert-Shea et résolu d'autoriser la dépense de 600 \$ pour l'achat d'un nouvel abri pour l'électronique au site de transfert. La dépense est autorisée à partir du poste budgétaire : Entretien site de transfert.

Adopté à l'unanimité

AUTORISATION DE DÉPENSE - NOUVEAUX BACS DE RECYCLAGE

Il est à noter que ce point est reporté à la prochaine réunion.

110-05-2021 **ENTENTE INTERMUNICIPALE – CAMÉRA D'ÉGOUT – MUNICIPALITÉ DE SHAWVILLE**

Proposé par Jean-Pierre Landry et résolu d'accepter les conditions de l'entente tel que préparé et envoyé par courriel concernant l'utilisation de la caméra d'égout de la municipalité de Shawville.

Adopté à l'unanimité

ORDURES MÉNAGÈRES ET RAMASSAGE SUR LE TROTTOIR

Il est à noter que le maire mentionne des articles qui ne sont pas acceptables dans les ordures ménagères et le ramassage des déchets.

111-05-2021 **PARCS - CENTRE RÉCRÉATIF - PATINOIRE**
PROJET PARCS DU CENTRE-VILLE – APPEL D'OFFRES

Proposé par Stéphanie Hébert-Shea et résolu d'autoriser la préparation d'un appel d'offres pour le projet du parc du centre-ville qui sera préparé par Fotenn. **Il est noté que** Fotenn soumettra une proposition concernant la préparation du document d'appel d'offres.

Adopté à l'unanimité

112-05-2021 **AUTORISATION DE DÉPENSES - TOILETTES TEMPORAIRES POUR LES PARCS**

Proposé par Tim Ferrigan et résolu d'autoriser la dépense de 3 500 \$ pour la location de 2 toilettes portatives et d'une station de lavage des mains puisque les toilettes du Centre récréatif ne sont pas disponibles cet été en raison de la clinique COVID. La dépense est répartie à partir du poste budgétaire : Entretien du Centre récréatif.

Adopté à l'unanimité

113-05-2021 **PROGRAMME RENOUVEAU VILLAGEOIS**

Proposé par Jean-Pierre Landry et résolu d'autoriser la dépense de 10 000 \$ du Programme Renouveau Villageois pour l'embellissement du centre-ville du village incluant un programme de bannières et l'achat de systèmes de déchets canins.

Adopté à l'unanimité

114-05-2021 **APPROBATION DES DÉPENSES – INSTALLATION DU FILET DE SÉCURITÉ – TERRAIN DE BALLE ET AIRE DE JEU D'EAU**

Proposé par Lois Smith et résolu d'autoriser la dépense supplémentaire de 700 \$ plus taxes pour l'achat de fournitures concernant l'installation du filet de sécurité. La dépense est répartie à partir du poste budgétaire : Entretien du parc.

Adopté à l'unanimité



MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY
Le 4 mai, 2021

115-05-2021 **AUTORISATION DE DÉPENSE – EXTENSION DE LA BALUSTRADE EXTÉRIEURE DE LA MAISON DES JEUNES**

Proposé Raymond Pilon et résolu d'autoriser la dépense de 200 \$ plus taxes pour le prolongement de la rampe située à l'extérieur de l'édifice de la MDJ - anciennement la bibliothèque. La dépense est répartie à partir du poste budgétaire : Entretien de la patinoire.

Adopté à l'unanimité

116-05-2021 **DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE - INSTALLATION SANITAIRE AU CENTRE-VILLE DE CAMPBELL'S BAY**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Campbell's Bay a entrepris un projet phasé de revitalisation de son centre-village en 2015 ;

CONSIDÉRANT que ce projet prévoit l'intégration des infrastructures déjà existantes, soit le Cyclo parc P.P.J, le sentier du Club Quad du Pontiac et une rampe d'accès municipale à la rivière des Outaouais, entre autres ;

CONSIDÉRANT que l'élément majeur de la présente phase est la construction d'un bloc sanitaire public ;

CONSIDÉRANT qu'une telle installation bénéficiera grandement aux utilisateurs des infrastructures ci-avant mentionnées ;

CONSIDÉRANT les coûts élevés de construction d'une telle installation afin qu'elle soit conforme aux normes du code du bâtiment et d'accessibilité, lequel coût est évalué à près de quatre-vingt mille dollars (80 000\$) ;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Campbell's Bay s'engage à pourvoir à son entretien et à en assumer les coûts en découlant ;

Pour ces motifs, il est proposé par Jean-Pierre Landry et résolu de faire appel à la MRC de Pontiac et au Club Quad du Pontiac à contribuer financièrement à la construction d'un bloc sanitaire situé en bordure du Cyclo parc situé au centre-village de la municipalité de Campbell's Bay.

Adopté à l'unanimité

PROGRAMMES SHQ

Il est à noter que le maire mentionne que la municipalité a fourni une solution à la MRC de Pontiac en termes de document à utiliser qui permettra de s'assurer que tous les projets de rénovation soumis à une aide financière par le biais des programmes de la SHQ et administrés par la MRC de Pontiac ont reçu les permis appropriés.

PRIX DES BÉNÉVOLES DE LA MRC 2020-2021

Il est à noter que ce point est reporté à la prochaine réunion.

PROGRAMMES SHQ

Il est à noter que le maire mentionne que la municipalité a fourni une solution à la MRC Pontiac en termes de document à utiliser qui permettra de s'assurer que tous les projets de rénovation soumis à une aide financière par le biais des programmes de la SHQ et administrés par la MRC Pontiac ont reçu les permis appropriés.

117-05-2021 **DEMANDE DE REMÉDIATION AU PROBLÈME D'ÉROSION DU SOL PAR LE PASSE DES VÉHICULES TOUT-TERRAIN QUI UTILISENT LE SENTIER SITUÉ SUR LA PROPRIÉTÉ DE LA MRC DE PONTIAC QUI LONGE L'ARUE FRONT À CAMPBELL'S BAY**

ATTENDU que la MRC de Pontiac a accordé un droit de passage sur certaines de ses propriétés au Club Quad du Pontiac afin de leur permettre un meilleur accès au centre-village de certaines municipalités;

ATTENDU qu'un de ces droits de passage se situe le long de la rue Front à Campbell's Bay;

ATTENDU que les arbres qui bordent la rue Front sont un des principaux atouts du centre-village de la municipalité de Campbell's Bay;

ATTENDU que certains de ces arbres montrent déjà des signes de détérioration ;



MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY

Le 4 mai, 2021

Par conséquent, il est proposé par Jean-Pierre Landry et résolu de soumettre une demande à la MRC de Pontiac pour qu'elle étudie la situation et y applique une solution convenable dans les plus brefs délais afin d'éliminer les problèmes d'érosion du sol causés par le passage des véhicules tout-terrain qui utilisent le sentier situé sur la propriété de cette dernière qui longe la rue Front à Campbell's Bay ;

Adopté à l'unanimité

118-05-2021 OFFRES D'EMPLOI D'ÉTÉ

Proposé par Suzanne Dubeau Pilon et résolu d'afficher les deux emplois d'été, intitulés Ouvrier des Travaux publics et Adjoint au chef des pompiers, tels que présentés.

Adopté à l'unanimité

119-05-2021 SÉCURITÉ RAPPORT MENSUEL DU CHEF POMPIER

Proposé par Lois Smith et résolu d'accepter le rapport mensuel du chef pour avril 2021.

Adopté à l'unanimité

120-05-2021 SOPFEU – RÉOLUTION DE L'APPUI À LA MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

CONSIDÉRANT la résolution C.M. 2021-04-20 adoptée par la MRC pontiac et des résolutions 2021-R-AG088 et 2021-R-AG118 adoptées par le Conseil de la MRC de vallée-de-la-Gatineau à l'égard de la SOPFEU et jointes ici pour faire partie intégrante de la loi, il a été proposé par Jean-Pierre Landry et résolu que le conseil de la municipalité de Campbell's Bay appuie lesdites résolutions et les démarches prises par la MRC Vallée-de-la-Gatineau.

Il est également résolu de mentionner l'importance pour la municipalité de Campbell's Bay d'appuyer ces résolutions visant à assurer le maintien de la base de la SOPFEU à Maniwaki en raison, entre autres, des bénéfices et des impacts directs sur les citoyens de la MRC qui y travaillent.

Adopté à l'unanimité

121-05-2021 AUTORISATION DES DÉPENSES – MEMBRES HONORAIRES DE LA FD

Proposé par Stéphanie Hébert-Shea et résolu d'autoriser la dépense de 400 \$ pour l'achat des cadeaux des membres honorés de cette année.

Adopté à l'unanimité

122-05-2021 PROCLAMATION MUNICIPALE – SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE

CONSIDÉRANT que la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 3 au 9 mai 2021 ;

CONSIDÉRANT que l'Association canadienne pour la santé mentale- Division du Québec, membre du réseau qui initie l'événement depuis 70 ans, invite cette année à parler des émotions que nous vivons tous ;

CONSIDÉRANT que nous avons tous une santé mentale dont il faut prendre soin et que celle-ci a été mise à l'épreuve à bien des égards avec la pandémie ;

CONSIDÉRANT que les campagnes de promotion de la santé mentale visent à améliorer la santé mentale de la population du Québec ;

CONSIDÉRANT que les municipalités contribuent au bien-être de la population en mettant en place des environnements favorables à la vie de quartier ;

CONSIDÉRANT que la santé mentale est une responsabilité collective et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société ;

CONSIDÉRANT qu'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale ;

Par conséquent, il est proposé par Lois Smith et résolu que la municipalité de Campbell's Bay proclame la semaine du 3 au 9 mai 2021 Semaine de la santé mentale et invite tous les citoyens, les entreprises et les institutions à **PARLER POUR VRAI** et à partager la trousse d'outils de la campagne.



MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY
Le 4 mai, 2021

Ensemble, contribuons à transformer notre municipalité en un environnement favorable à la santé mentale des citoyens.

Adopté à l'unanimité

123-05-2021 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par Stéphanie Hébert-Shea et résolu d'ajourner la réunion à 21h13.

Maurice Beauregard
Maire

Sarah Bertrand
DGST